

## Réflexions sur la paix

### ● Résolution sur l'AIP

Le Canada est l'un des co-auteurs de la Résolution sur l'Année internationale de la paix, qui a reçu le consentement unanime de l'Assemblée générale des Nations Unies le 24 octobre 1985. La Résolution sur l'AIP reconnaît le caractère multidimensionnel de la paix dans la mesure où cette notion comprend non seulement la prévention de la guerre, mais également l'amélioration de la qualité de la vie, les libertés et droits fondamentaux de la personne, la satisfaction des besoins humanitaires, le développement international, la protection de l'environnement et d'autres questions. Le Canada a toujours insisté sur le rôle des Nations Unies et de la Charte pour favoriser la paix et la sécurité internationale et il continuera à œuvrer dans ce sens, non seulement en 1986, mais dans les années à venir.

L'éventail des activités entreprises au Canada dans le cadre de l'Année internationale de la paix traduit la volonté constante du gouvernement de favoriser la paix et d'accroître la sécurité internationale. Le gouvernement du Canada continuera d'en faire l'une de ses principales priorités.

L'année 1986 a été une année durant laquelle les particuliers et les gouvernements d'un grand nombre de pays se sont efforcés de comprendre les conditions essentielles de la paix, de rechercher des formules et des moyens qui favoriseront l'instauration d'une paix juste et durable. Mais l'Année internationale de la paix aura produit les résultats escomptés seulement si le monde en poursuit les idéaux au-delà de 1986 ■

Un recueil d'essais intitulé *Ma vision de la paix* présente les réflexions de personnalités canadiennes sur les grands thèmes de l'Année internationale de la paix.

Ce recueil, préparé dans le but de susciter la réflexion sur les conditions fondamentales de la paix dans le monde contemporain, tel qu'il a été proposé par les Nations Unies, vient d'être publié et présenté aux Nations Unies à titre de contribution particulière du Canada à l'Année internationale de la paix. Les citations suivantes extraites de ce recueil sont un indicatif du message qu'il veut transmettre :

*On ne peut pas parler de paix, on ne peut pas souhaiter la paix, si on ne se préoccupe pas d'abord de justice entre les individus et entre les peuples.*

**Sylvie Bernier,**  
médaille d'or olympique de plongeon

*Une chose est certaine : à moins que les dirigeants et les nations n'accordent à la paix et au bien-être la priorité si ardemment souhaitée, l'expérience humaine . . . risque un jour de prendre fin.*

**Maxwell Cohen,**  
professeur et juge à la Cour ad hoc de justice internationale

*Il nous faut trouver un terrain d'entente avec l'Est si nous voulons que la civilisation survive sur cette planète et si nous voulons parvenir à la paix véritable.*

**Gerhard Herzberg,**  
physicien et prix Nobel de chimie

*La Paix se bâtit dans un climat propice. . . En effet, il faut être bien nourri pour pouvoir tailler des pierres. La Paix, elle s'épanouit à l'intérieur d'un cadre, fut-il restreint, de sécurité.*

**Paul-Émile Léger,**  
cardinal de l'Église catholique romaine

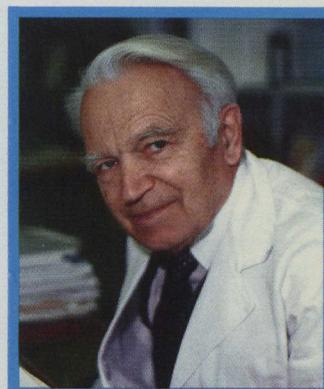
*Pour moi, la paix c'est aussi être sensible aux droits de mes semblables, par delà les considérations de race, de couleurs ou de religion.*

**Oscar Peterson,**  
pianiste de jazz mondialement reconnu



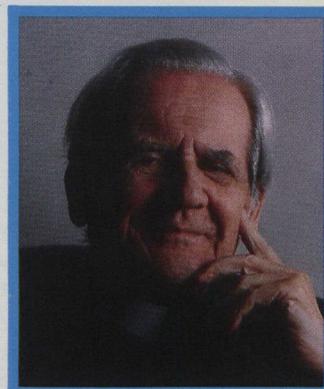
Sylvie Bernier

Service information athlètes



Gerhard Herzberg

Dan Getz, CNR



Paul-Émile Léger

Fondation Léger



Oscar Peterson

Enregistrements Regal Lité